

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

De la vitalité de la race juive en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 166-174

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__166_0

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

De la vitalité de la race juive en Europe.

L'histoire des juifs est, sous plus d'un rapport, un des grands épisodes de l'histoire de la civilisation moderne. Leur lutte obstinée et définitivement victorieuse contre d'implacables persécutions, motivées à la fois par les haines religieuses et le désir de s'approprier leurs immenses richesses mobilières; — leur force d'expansion, d'*irradiation*, qui les a fait émigrer dans toutes les parties du monde connu; — la concentration entre leurs mains, dès les temps les plus reculés, d'une grande partie du commerce international, par le triple fait, d'abord d'une admirable aptitude spéciale, puis de saines notions sur la puissance du crédit, alors que la thésaurisation, l'enfouissement improductif constituait le seul moyen d'épargne, enfin de leur exclusion, par la loi du pays qui consentait à les recevoir, de toutes les autres branches de l'activité humaine; — le maintien intact de leur foi religieuse contre d'incessantes tentatives de prosélytisme, trop souvent armées du bras séculier; — le maintien non moins persévérant, sur la terre de l'exil, des mœurs, des usages, des traditions de la patrie primitive; — leur refus persistant de se mêler aux races qui les entourent; — enfin une certaine *vitalité* énergique, supérieure à celle de ces races et que les recherches anthropologiques modernes attribuent à une sorte de force congénitale, qui leur assurerait notamment le privilège de l'acclimatement sur tous les points du globe. — Tels sont les traits principaux sous lesquels se révèlent à l'observateur, au philosophe, à l'historien, ce peuple étrange, vivace, véritablement armé pour la lutte et organisé pour le succès, qui rêve sans relâche, malgré d'interminables épreuves, de mystérieuses et hautes destinées, qui justifieraient enfin sa prétention d'avoir été et d'être encore le *peuple de Dieu*.

Nous ne voulons étudier ici qu'un seul des problèmes que soulève son continuel accroissement dans les temps modernes et particulièrement en Europe, problème modeste en apparence et qui, cependant, est un des plus intéressants que puissent offrir les études ethniques; c'est précisément cette vitalité, cette force congénitale, ce *vis durans* qui lui assure, dans tous les phénomènes de biologie, des avantages manifestes sur les populations voisines, probablement en les préservant des influences dangereuses qui se rattachent au climat, au sol, aux conditions hygiéniques et morales des pays où il vit.

I. DU COSMOPOLITISME DE LA RACE JUIVE.

La dispersion des juifs est considérée dans le monde chrétien comme un effet de la réprobation divine, réprobation motivée par leur refus de reconnaître le Messie dans le Christ. Le peu de fondement de cette croyance légendaire est surabondamment démontré par un fait incontestable, c'est que leurs émigrations sont antérieures à la naissance du Christ. Longtemps, en effet, avant la chute de Jérusalem, on peut dire qu'ils étaient répandus dans le monde entier. On les trouvait notamment en nombre considérable dans la Médie, chez les Parthes et dans toute la partie de l'Asie alors connue. Beaucoup vivaient à Ninive, d'où ils furent ramenés par Esdras, au temps de Cyrus. Alexandre le Grand établit une colonie juive à Alexandrie. Les juifs grecs se multiplièrent si rapidement dans cette partie du monde, qu'Osias dut faire construire un temple à Héliopolis sur le modèle de celui de Jérusalem. Toutefois Jérusalem était toujours, pour les juifs, dans quelque partie du monde qu'ils fussent établis, la patrie absente, vers laquelle se reportaient sans cesse leurs pensées, leurs vœux, leurs plus ardentes aspirations.

Leur influence politique et morale s'était assez développée dans le monde romain, pour qu'ils fussent l'objet d'une surveillance particulière du gouvernement. Leur nombre était d'ailleurs considérable en Judée, où on les évaluait à 5 ou 6 millions. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Jérusalem ait soutenu une lutte si prolongée contre les Romains, et que notamment les armées juives aient perdu, d'après les historiens du temps, 1,500,000 hommes dans la guerre contre Titus.

Au moyen âge, les juifs, obéissant toujours à ce besoin de dissémination, d'ubiquité qui semble être la loi de leur race, et qu'une légende populaire a immortalisé, se répandaient dans le nord et le midi de l'Europe.

Accueillis favorablement en Pologne, ils y fondent leurs plus importantes colonies. L'Espagne, surtout pendant la domination des Maures, et le Portugal leur offrent également un asile longtemps respecté et dont ils s'empressent de profiter.

C'est surtout du XV^e au XVI^e siècle que le vent de la persécution se déchaîne sur eux et que commence, entre les victimes et les bourreaux, une lutte qui est un des spectacles les plus navrants que nous offre l'histoire et une des plus tristes manifestations de cette folie homicide à laquelle conduit inévitablement l'intolérance religieuse. Des populations paisibles, laborieuses, vouées aux travaux féconds du commerce, dans son sens le plus étendu, ou à l'exercice des professions les plus libérales, qui enrichissaient ou honoraient le pays d'adoption, sont chassées, dépouillées ou égorgées, le plus grand nombre parce qu'elles n'ont pas voulu renier la foi de leurs pères, d'autres, parce qu'elles ont voulu défendre, contre la rapacité des gouvernements, le fruit de leur travail et de leurs économies.

Quoique frappés et poursuivis à peu près sur toute la surface de l'Europe, mais particulièrement en Espagne et en Portugal, les juifs résistent et parviennent à laisser la persécution. Sans doute, les supplices, la misère, le désespoir les ont décimés, mais ils n'ont pas disparu, et dès que l'horizon s'éclaircit un peu pour eux, en vertu de cette vitalité persistante que nous avons signalée, de cette puissance de reproduction que nous mettrons en lumière, ils reviennent prendre la place, toujours considérable, qui leur est réservée dans les travaux de l'activité humaine.

Les renseignements qui suivent et que nous avons puisés aux sources les plus

sûres, nous ont permis d'établir, officiellement pour la plus grande partie de l'Europe, approximativement pour les autres parties du monde, ce que nous appellerons la répartition géographique des juifs.

ASIE. — Nous ouvrons cette monographie par le pays qui fut leur berceau, la Palestine. D'après une communication d'un membre de la Société des missions écossaises, M. Kheyne, on ne compterait aujourd'hui pas plus de 15,000 juifs dans l'ancienne Judée, et presque tous se trouveraient dans les quatre villes saintes, Jérusalem, Tiberia, Hébron et Safet. Un petit nombre vit, en outre, dans les villes riveraines de la mer, Jaffa, Haïfa, Acre, Tyr et Sidon. Les juifs de la Palestine, d'après le même auteur, subsisteraient à peu près exclusivement du produit de quêtes faites annuellement parmi leurs coreligionnaires plus heureux des autres pays. — Quelques voyageurs évaluent à 80,000 le nombre de ceux qui vivraient dans les autres possessions turques ou placées sous la suzeraineté turque en Asie (île de Chypre, Arménie et Kurdistan, Arabie et Syrie). Mais ce chiffre est très-probablement de beaucoup inférieur à la vérité, puisque, d'après le missionnaire anglais Stern, qui visita l'Yemen en 1856, on en aurait compté 200,000 dans cette partie de l'Arabie. D'un autre côté, si l'on songe que Canaa, capitale d'un petit royaume du même nom, de 3 millions d'âmes environ, dans l'Yemen, compte, d'après les meilleures autorités, 18,000 juifs sur 40,000 habitants, on est plus près de la vérité en évaluant la population juive de cette partie de l'Asie à un demi-million.

On ne connaît pas le nombre des juifs établis dans les Indes orientales; mais leur présence y a été fréquemment constatée par les voyageurs et les missionnaires protestants. La société anglaise pour la *conversion des Juifs* a publié des notices pleines d'intérêt sur certaines communautés juives établies, depuis des siècles, dans l'intérieur du pays.

D'après le *Moniteur* du 21 janvier 1865, qui emprunte ce document au journal indien *The Times of India*, les juifs figuraient pour 2,872 dans un dénombrement récent de la ville de Bombay.

M. Tait, dans un mémoire sur la mortalité des *Eurasiens* (descendants des Européens mariés à des femmes indigènes), lu récemment à la Société de statistique de Londres, place les juifs en tête des peuples qui ont colonisé l'Inde les premiers. (*Journal de la Société*, numéro de septembre 1864.)

On manque de renseignement précis sur leur présence en Chine, bien que, cette année même, un savant sinologue anglais ait entrepris de démontrer qu'il existe, dans l'empire chinois, une province tout entière habitée par les juifs depuis une haute antiquité.

AFRIQUE. — Tout le monde sait qu'ils habitent en nombre considérable la région comprise depuis la côte occidentale du Maroc jusqu'au delà de l'Égypte dans la direction de l'est, et surtout en Abyssinie. Ils ne résident pas seulement dans les grandes villes qui bordent la Méditerranée, mais encore dans les localités importantes de l'intérieur; on les rencontre même sur l'Atlas, mêlés aux Berbères, habitants primitifs du pays, refoulés dans les montagnes par les Arabes. On évalue à 340,000 les juifs du Maroc, dont 15,000 à Maroc, 12,000 à Fez, autant à Mequinez (un des principaux foyers du Talmudisme), 2,000 à Tanger, 4,200 à Tétuan, 5,000 à Mogador, 7,000 à Robat, 3,000 à Saffi, 1,200 à Azamor, autant à El-Araïsch, 1,000 à Mazagan, etc.

Les derniers recensements portent à 80,000, en chiffres ronds, le nombre des juifs en Algérie.

Tripoli en compte 160,000; l'Égypte, 7,000, non compris les membres d'une communauté de 600 familles établie sur la petite île de Gerbot, à la côte tunisienne, dans le golfe de Cabès.

Des juifs disséminés dans le sud de l'Afrique, au delà de l'Atlas et des monts Abyssiniens, on ne sait quelque chose qu'en ce qui concerne ceux de Tombouctou et d'Abyssinie, et encore est-il probable que les juifs de ce dernier pays ne sont, pour la plupart, que des Éthiopiens judaïsants.

Océanie. — Les recensements les plus récents des colonies australiennes indiquent que la race juive n'est pas restée étrangère au mouvement d'immigration qui les enrichit sans relâche.

AMÉRIQUE. — On n'a que des données incertaines sur l'importance de la colonie juive dans l'Amérique du Nord. Un écrivain du *North american Review* (avril 1845) estime à 35,000 les israélites établis aux États-Unis et à 40,000 ceux qui habitent le reste de l'Amérique du Nord. D'après le recensement de 1850, sur 38,061 édifices religieux, ils ne possédaient que 30 synagogues pouvant suffire aux besoins d'une population de 15,175 personnes, dont 5,000 dans l'État de New-York; 3,175 dans la Pensylvanie; 2,400 dans la Caroline du Sud; 1,300 dans l'Ohio; 600 dans la Virginie, la Louisiane et le Kentucky; 400 dans le Missouri, etc. Mais cette approximation passe pour être de beaucoup inférieure à la vérité.

On sait qu'en 1639, David Nassi, juif du rite portugais, reçut de la compagnie orientale hollandaise, la permission de fonder à Cayenne une colonie où régnerait une entière liberté civile et religieuse. A la conquête de cette possession par les Français, sous Louis XIV, le roi fit chasser la colonie, qui alla s'établir à Surinam où elle existe encore.

Les juifs sont nombreux à la Jamaïque et y jouissent, comme dans les Antilles hollandaises, des mêmes droits civils et politiques que les chrétiens.

EUROPE. — Depuis quelques années les dénombrements périodiques de la population des principaux États de l'Europe font connaître les divers cultes qu'elle professe. Nous savons donc très-exactement l'importance numérique des juifs dans cette partie du monde. Voici des renseignements précis sur ce point (par ordre alphabétique de pays) :

Allemagne. — Dans le duché de Bade on comptait, sur 1,000 habitants, 16 israélites en 1821 et 17.6 en 1861. — En Bavière, sur 1,000 habitants, 15 étaient israélites en 1818, et 13 seulement en 1852. — Dans la principauté de Birkenfeld la proportion est de 23 sans changement en 1843 et 1853; — dans le duché de Brunswick, de 3.94 en 1858; — dans le Hanovre, de 7 en 1833, de 6.4 en 1861; — dans la principauté de Hesse, de 25 en 1852 et 1855; — dans le Mecklembourg-Schwérin, de 6 en 1856; — dans le Mecklembourg-Strélitz, de 6.79; — dans le duché d'Oldenbourg, de 5 en 1858; — en Saxe, de 0.53 en 1834 et 0.67 en 1858; — dans Saxe-Weimar, de 3 en 1843; — dans le Wurtemberg, de 7 en 1846 et 1858.

Si l'on tient compte, non plus du rapport proportionnel des cultes entre eux à diverses époques, mais de l'accroissement des habitants appartenant à chacun d'eux, on constate, à peu près généralement, un mouvement progressif très-marqué des juifs.

Autriche. — Sur 1,000 habitants, en 1857, 30.7 appartenait au culte israélite.

Belgique. — Dans ce pays, le rapport était de 0.3 israélite en 1847; le recensement par culte n'a pas été renouvelé depuis.

France. — En France, sur 1,000 habitants, 2.0 en 1851 et 2.2 en 1861, appartenaient au culte israélite. Les départements où ce rapport était dépassé en 1861 sont les suivants : Bas-Rhin, 36.3; Haut-Rhin, 27.3; Meurthe, 11.9; Moselle, 16.2; Seine, 7.8; Bouches-du-Rhône, 5.0; Vosges, 3.4; Gironde, 3.4; Doubs, 2.9; Vaucluse, 2.3. On voit que le nombre des israélites n'a quelque importance que dans l'Alsace et la Lorraine. Beaucoup habitent, en outre, nos principales places commerciales, comme Paris, Bordeaux et Marseille. Il est cinq départements où il n'en a pas été recensé un seul (Ariège, Haute-Loire, Lozère, Haute-Savoie) et 27 où leur rapport à la population n'atteint pas 1 sur 10,000 habitants.

Hollande. — Le rapport des juifs à la population est resté à peu de chose près identique en 1830, en 1850 et en 1859 (19, 19, 19.1).

Italie. — a) États romains. Le nombre des israélites dans les États pontificaux n'est pas connu; on l'évalue à 16,000, soit 3.8 p. 1,000. D'après un recensement opéré en 1863, il s'en trouvait 4,490 dans le Ghetto, et seulement 3,800 en 1842, (Ristori); — b) ancien royaume de Naples, 2,000 (évaluation) ou 0.23 pour 1,000 habitants; — c) ancien duché de Toscane, 7,269 en 1861 ou 4 p. 1,000; — d) ancien duché de Modène, 2,669 en 1861 ou 4.40 p. 1,000; — e) anciens États sardes, 6,799 en 1858 ou 1.64 p. 1,000. — On ne sait rien sur le nombre des juifs dans l'ancien duché de Parme et à San Marino. Un dénombrement spécial effectué en 1861, dans l'ancien duché de Toscane, a mis en lumière les faits ci-après sur la population juive, comparée à la population générale. Pour 1,000 habitants on comptait, parmi les juifs, 297 et dans la population générale 301 enfants; 274 et 292 adultes célibataires; 350 et 344 mariés; 79 et 63 veufs des deux sexes. Ainsi les juifs avaient moins d'enfants, moins d'adultes célibataires et plus de mariés et de veufs. La famille juive ne comprenait, en moyenne, que 5.02 et la famille catholique 5.45 enfants.

Prusse. — C'est le pays de l'Europe où le mouvement de la population juive est étudié avec le plus de soin et depuis le plus grand nombre d'années. Nous croyons donc devoir résumer des documents officiels sur ce point :

Années.	Nombre des Juifs.	Accroissement		Accroissement p. 100 de la popu- lation totale.
		absolu.	p. 100.	
1816	123,981	»	»	»
1825	153,688	29,707	24.02	18.78
1834	176,460	22,772	14.82	10.22
1843	206,527	30,067	17.04	14.52
1846	214,857	8,330	4.03	4.15
1849	218,998	4,141	1.84	1.35
1852	226,868	7,870	3.59	3.70
1855	234,248	7,380	3.25	1.58
1858	242,416	8,168	3.48	3.12
1861	253,457	11,041	4.55	4.23

On voit que, sauf de 1849 à 1852, l'accroissement de la population juive a toujours été supérieur à celui de la population générale. La différence est surtout sensible pour les quatre premiers recensements.

Si l'on recherche dans quelle proportion l'excédant des naissances sur les décès et des immigrations sur les émigrations, a contribué à l'accroissement des deux

populations, on trouve, d'abord pour la période 1816-1846, pendant laquelle les émigrations ont été peu sensibles, les résultats ci-après :

	Population générale. Accroissement		Population juive. Accroissement	
	total.	p. 100.	total.	p. 100.
Par l'excédant des naissances . .	4,667,107	45.16	78,875	63.65
— des immigrations. . .	1,125,838	10.97	12,061	9.73
Totaux. . . .	5,792,945	56.13	90,936	73.38

Ainsi, c'est surtout par l'excédant des naissances sur les décès que la population juive s'est accrue plus rapidement dans cette période que la population générale.

De 1845 à 1858, la situation se modifie en ce qui concerne le mouvement extérieur (entrées et sorties) des deux populations, l'émigration étant devenue plus considérable que l'immigration. D'un autre côté, le royaume s'est accru du Hohenzollern et du territoire de Jahde. En tenant compte de ces divers éléments, on trouve les résultats ci-après sur l'accroissement respectif des deux populations :

	Population générale. Accroissement		Population juive. Accroissement	
	total.	p. 100.	total.	p. 100.
Par les annexions	66,261	0.41	»	»
Par l'excédant des naissances	1,826,204	11.33	41,480	19.30
A déduire: excédant de l'émigration. .	265,490	1.64	13,921	6.48

Deux faits importants ressortent de ce tableau: le premier, que la population juive a conservé l'avantage en ce qui concerne l'accroissement par l'excédant des naissances; le second, qu'elle a fourni au mouvement d'émigration un plus fort contingent que la population générale. Ajoutons que, de 1859 à 1861, les juifs ont continué à s'accroître plus rapidement par l'excédant des naissances.

A l'occasion des recensements de la population, on recueille, en Prusse, des renseignements distincts sur le sexe, l'état civil, l'âge et les professions des juifs. En voici l'analyse pour l'année 1861.

Le classement par âge des juifs et de la population générale est indiqué par le tableau ci-après :

Âges.	Population générale (moins l'armée). Sexe			Population juive (moins l'armée). Sexe		
	masculin.	féminin.	Total.	masculin.	féminin.	Total.
De 0 à 14 ans. . .	355	340	347	372	360	366
De 14 à 60 ans. . .	585	596	591	559	578	568
Au-dessus	60	64	62	69	62	66
Totaux. . . .	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

D'après ces documents, les juifs auraient plus d'enfants, moins d'adultes, mais plus de vieillards que la population générale. — Le rapport des deux sexes est chez eux de 103.37 femmes pour 100 hommes; dans la population générale de 100.72; ces proportions diffèrent assez sensiblement. Considérés au point de vue de l'état civil, les juifs ne compteraient que 310 mariés pour 1,000 habitants; la proportion serait de 335 pour l'ensemble de la population.

Mais c'est surtout au point de vue des professions que les deux populations présentent les différences les plus caractéristiques; le tableau ci-après en fournit la preuve:

	Agriculture, jardinage et industrie agricole.	Industrie (grande et petite).	Commerce.	Domesticité.	Professions libérales et fondations communales	Rentiers et pension- naires.	Vivant de ressources qui leur sont étrangères.	Indigents et mendians.
Population { juive	1,562	13,569	41,426	4,814	2,535	2,992	2,187	2,435
P. 100. . .	2.18	18.97	57.93	6.73	3.55	4.18	6.46	
générale . .	3,429,056	3,104,483	406,767	256,141	168,702	180,561	330,003	
P. 100. . .	48.53	39.41	5.17	3.25	2.15	2.30	4.19	

La signification de ce tableau est claire et précise : les juifs exercent à peu près exclusivement les professions industrielles et commerciales, et nous avons lieu de croire qu'il en est de même dans le reste de l'Europe. Pour nous, ce fait s'explique par la situation légale qui leur a été longtemps faite, c'est-à-dire par la défense de posséder des propriétés foncières, défense qui subsiste encore dans une partie de l'Allemagne, en Turquie, dans les provinces moldo-valaques, etc.; puis par l'état précaire dans lequel ils ont vécu jusqu'au commencement de ce siècle, placés qu'ils étaient sous le coup d'une perpétuelle menace d'expulsion et de confiscation. De là, pour eux, la nécessité de mobiliser leur fortune, de manière à pouvoir s'expatrier à bref délai avec le moins de préjudice possible pour eux.

Les juifs se répartissent et s'accroissent très-inégalement dans les diverses provinces de la Prusse; c'est ce qu'indique le tableau ci-après.

PROVINCES.	Habitants pour 1 juif en 1861.	Accroissement p. 100 de 1816 à 1861.	Période de doublement.
			Années.
Prusse	76	154.26	21
Posen	20	39.14	85
Brandebourg . . .	80	279.74	11 1/2
Poméranie	111	379.83	8 1/2
Silésie	83	153.86	24
Saxe	360	86.47	36
Westphalie	97	75.23	42
Rhin	94	94.72	33
Hohenzollern . . .	68	»	»

Ainsi, c'est dans la province polonaise de Posen qu'ils sont en plus grand nombre; puis dans le Hohenzollern, dans la Prusse, le Brandebourg et la Silésie. On en trouve peu dans les provinces du Rhin, de Westphalie, et moins encore dans la Poméranie et la Saxe. — C'est dans la Poméranie, le Brandebourg (Berlin), la Prusse, la Silésie et le Rhin, qu'ils se sont accrus le plus rapidement; dans la Westphalie et surtout dans le duché de Posen, qu'ils ont fait le moins de progrès. On ne saurait s'expliquer la variété de ces mouvements que par une connaissance exacte, d'abord des diverses phases de la législation qui a régi les juifs dans chacune des provinces de la Prusse, puis des modifications dont la situation économique de ces provinces a pu être l'objet.

Royaume-Uni. — a) Angleterre. On ne connaît pas le nombre des israélites dans cette partie du Royaume-Uni. L'auteur d'un travail sur *les juifs dans l'Europe occidentale*, inséré au numéro d'avril 1863 de la *Revue de Westminster*, croit pouvoir l'évaluer à 40,000 au moins (2 pour 1,000 habitants), dont 25,000 à Londres. — b) Écosse. Le recensement des cultes n'a jamais été opéré dans ce pays. — c) Irlande. On y a recensé 322 juifs en 1861, soit 0.6 pour 1,000 habitants.

Russie. — Sur 1,000 habitants de la Russie d'Europe, en 1858, 25 étaient israélites. La Crimée est la province qui en renferme le plus. En Pologne, sur 4,696,919 habitants, en 1858, on a recensé 599,875 juifs; c'est 128 pour 1,000 habitants;

proportion sensiblement plus élevée que dans tous les autres États dont l'énumération précède. Cette agglomération des juifs en Pologne se reproduit dans les provinces qui en ont été distraites et notamment dans le duché de Posen (comme nous l'avons vu) et dans la Galicie (Autriche). Elle s'explique par la protection que les rois de Pologne leur avaient accordée et qui s'est prolongée pendant plusieurs siècles.

Scandinavie. — a) Danemark. D'après le dénombrement de 1855, on y comptait, sur 1,000 habitants, 3.23 israélites. — b) Suède. On y a recensé 0.25 juif sur 1,000 habitants, en 1855.

Nous ne connaissons pas le chiffre de la population juive en Norwège.

Suisse. — En 1850 il n'y existait qu'un seul israélite sur 1,000 habitants; cette proportion s'élevait à 1.7 en 1860.

Turquie (d'Europe). — On lit dans le recueil allemand le *Fortschritt* (1854, p. 135), qu'à une date non indiquée, ce pays renfermait 16.3 juifs sur 1,000 habitants. Si l'on appliquait à la Turquie le rapport afférent à l'Autriche (1 juif sur 33 habitants), le premier de ces deux pays devrait en compter environ 450,000. Les juifs de la Turquie se divisent, quant à l'origine, en juifs polonais et espagnols. Les premiers habitent la Turquie proprement dite avec les États suzerains (moins la Moldavie); les seconds, arrivés plus tard, se trouvent en majorité en Moldavie et habitent surtout les villes de Jassy, Botoschani, Piatra, etc. Ils ont émigré, principalement sous le prince Stourdza, de la Transylvanie, de la Galicie et des autres parties de l'ancien royaume de Pologne.

Le tableau ci-après résume la répartition de la race juive en Europe dans ces dernières années.

PAYS.	Époques.	Population totale.	Nombre des juifs.	Habitants pour 1 juif.
Allemagne ¹	1855	13,820,430	131,555	105
Angleterre.	1861	20,066,224	45,000 ²	446
Autriche ³	1857	34,615,466	1,048,147	33
Belgique.	1846	4,337,196	1,336	333
France.	1861	37,386,313 ⁴	79,964	468
Hollande ⁵	1860	3,293,577	63,427	52
Irlande.	1861	5,776,972	322	17,910
Italie ⁶	?	9,063,094	23,305	412
Pologne	1858	4,696,919	599,875	7
Russie.	1858	59,300,256	1,425,784	42
Scandinavie ⁷	1855	6,108,045	9,201	664
Suisse	1860	2,510,494	4,216	595
Turquie	?	15,910,000	260,000	61
Totaux et moyenne.		216,884,986	3,692,132	58.8

Deux pays ne figurent pas dans cette nomenclature, l'Espagne et le Portugal. Bien que nous manquions de renseignements officiels sur ce point, nous n'hésitons pas à croire que les juifs y sont nombreux. George Barrow, dans un livre qui fit,

1. Moins la Prusse et l'Autriche, quelques principautés et les villes libres.
2. Évaluation.
3. Après le traité de Zurich.
4. Annexions comprises.
5. Moins le Luxembourg.
6. États romains, Toscane, Piémont.
7. 1853 pour les États romains, 1854 pour la Toscane, 1858 pour le Piémont.
8. Danemark avec les duchés et Suède.

à son apparition, une profonde sensation en Angleterre (*The bible in Spain*), établit sans réplique que l'élément judaïque est encore aujourd'hui considérable dans la péninsule ibérique. Cet auteur va même jusqu'à affirmer que *le sang juif est profondément mêlé à la population tout entière, sans distinction de classe.*

L'inégale répartition des israélites en Europe ne s'explique pas, comme on pourrait le croire, par la différence des régimes civils et politiques auxquels ils y sont soumis. C'est ainsi qu'ils sont très-nombreux en Autriche, dans les provinces moldo-valaques, en Turquie et en Russie (Pologne comprise), pays où ils ne jouissent encore que d'une partie des droits civils ou politiques. Ils sont en petit nombre, au contraire, en France, en Belgique, en Hollande, en Italie, dans le grand-duché de Bade, en Wurtemberg et en Danemark, où leur assimilation à la population indigène, au point de vue de l'exercice de ces droits, est complète.

Rappelons, à ce sujet, que les deux seuls pays de l'Europe où aucune concession de cette nature ne leur a encore été faite, sont l'Espagne et la Norwége, ces deux dernières citadelles de l'intolérance catholique et protestante.

(*La fin au prochain numéro.*)
